

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES
Formation par alternance
—MFR-CFA CHALONNES-SUR-LOIRE—

Bac Pro Productions Horticoles

Vers quels métiers ?
- Chef/cheffe d'exploitation horticole
- Chef/cheffe de culture horticole
- Conducteur(rice) de travaux horticoles
- Ouvrier/ouvrière horticole/serriste
- Ouvrier/ouvrière pépiniériste/arboricole
- Ouvrier/ouvrière maraîcher

Prérequis, modalités d'accès
- Issu d'une classe de 3ème générale ou technologique pour une entrée en 2nde ou avoir un diplôme de niveau 3 pour une entrée en 1ère
- Ou être titulaire d'un diplôme ou titre de niveau 3 ou de niveau supérieur
- Après un entretien individuel
- Pour les salariés, avoir signé un contrat d'apprentissage ou un contrat de professionnalisation avec l'employeur

Examen
- Bac Professionnel (Bac Pro)
Conduite de Productions Horticoles
- Diplôme du Ministère de l'Agriculture
- RNCP 38881 - ROME A1414
- Niveau 4

Poursuite d'études
- BTS Production Horticole
- Autres formations de niveau 5

Chiffres clés
- 90% de réussite session juin 2026
- 18% de poursuite d'étude
- 0% d'abandon de formation

Tarifs
- Nous consulter pour toutes les conditions tarifaires (*détails et mise à jour sur site internet*)

Accessibilité handicap
Bâtiments aux normes PMR
Formation accessible selon le handicap, après étude de faisabilité auprès de notre référente handicap

MFR-CFA CHALONNES
www.mfr-chalonnes.org
10 Avenue du 8 Mai 1945,
49290 CHALONNES SUR LOIRE
Tél : 02 41 78 02 07
mfr.chalonnes-loire@mfr.asso.fr

Version mise à jour le 24/09/2026

DUREE
Pour les candidats de la Formation Initiale :
- 3 ans (2nde, 1ère, Terminale), 55 semaines à la MFR-CFA (1925 heures)
- 2ans (1ère, Terminale) pour les candidats ayant un niveau 3, 37 semaines à la MFR-CFA (1295 heures)

Pour les candidats en Formation Continue :
- 10 mois (l'année de Terminale uniquement) 12 semaines à la MFR-CFA (420 heures)

Quel que soit le statut :
- délai d'accès – inscription jusqu'au 31 août et rentrée début septembre

RYTHME DE L'ALTERNANCE
- 1 semaine à la MFR-CFA
- 2 à 3 semaines en entreprise

STATUTS
- Scolaire Ministère de l'Agriculture
- Apprentissage jusqu'à 30 ans (prise en charge de la formation et d'une partie des frais d'hébergement et de restauration par les OPCO)
- Contrat de Professionnalisation

LA FORMATION EN ENTREPRISE

TYPE D'ENTREPRISE D'ACCUEIL
- L'activité de cette formation s'exerce au sein d'entreprise de production horticole (productions légumières, floriculture, pépinière d'ornement), arboricole

ACTIVITES REALISEES PAR LE STAGIAIRE/APPRENTI
- Réaliser les opérations de conduite d'un ou plusieurs ateliers horticoles dans des champs de production variés : fruits, petits fruits, légumes, végétaux d'ornement, jeunes plants, semences, plantes à parfum, aromatiques et médicinales selon les objectifs de production
- Respecter et faire respecter les règles d'hygiène et de sécurité.
- Prendre en compte en permanence dans les pratiques de travail la dimension de responsabilité environnementale de l'entreprise
- Agir dans un souci de maintien de la qualité des milieux et de maîtrise des coûts

LA FORMATION EN MFR-CFA

CONTENUS DE LA FORMATION

Capacités générales
C1- Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel
C2- Débattre à l'ère de la mondialisation
C3- Développer son identité culturelle
C4- Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles

Capacités professionnelles
C5- Raisonner des choix techniques dans un processus de production horticole en prenant en compte les ressources naturelles communes
C6- Organiser le travail du chantier horticole
C7- Animer une équipe de travail
C8- Assurer les opérations techniques sur les végétaux
C9- Intervenir sur les conditions de croissance et de développement du végétal
C10- Effectuer les opérations d'entretien, de paramétrage et de réglage des matériels, des équipements et installations
C11- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

MOBILITE
- Séjour de découverte professionnelle organisé en fin de cycle dans un pays européen
- Possibilité de réaliser des périodes de stages professionnels dans des entreprises européennes partenaires : Erasmus + (consulter le référent mobilité de l'établissement)

MODALITES D'EVALUATION
- 16 épreuves en cours de formation(CCF), dont 5 épreuves professionnelles, et
- 5 épreuves terminales : 3 épreuves écrites de matières générales, 1 épreuve écrite et 1 oral pour les matières professionnelles.

Pour les candidats titulaires d'un niveau 4 ou supérieur, seules les épreuves professionnelles sont à passer.

ENSEIGNEMENT AGRICOLE L'AVENTURE DU VIVANT RÉVÈLE TON TALENT · RÉGION PAYS DE LA LOIRE · l'Europe s'engage en France · France Travail · CAPIAT · MFR CULTIVONS LES RÉUSSITES